

M. Fair :

D. Garderez-vous les anciennes boîtes en service en y ajoutant cette plaque de métal ?—R. Toutes les boîtes désormais mises en service seront pourvues d'une plaque à plomber ; à la prochaine élection, si le Comité agréé ma suggestion, toutes les boîtes du scrutin seront fermées à l'aide du sceau métallique approprié.

M. MARQUIS : Vous servirez-vous d'anciennes boîtes munies d'une plaque comme celle dont vous parlez ?

Le TÉMOIN : Oui.

M. FAIR : Voilà où je voulais en venir.

Le TÉMOIN : Nous ne mettons pas au rancart les boîtes que nous avons actuellement. Nous nous servons de celles que nous avons. Il y en a une assez bonne quantité et elles seront toutes munies de la plaque que vous avez vue. Le coût de ces plaques est minime et il est facile de les assujettir en permanence aux boîtes.

Le PRÉSIDENT : Les nouveaux paragraphes (2) et (3) de l'article 27 sont-ils adoptés ?

Adopté.

L'article 27 modifié est-il adopté ?

Adopté.

Article 28.

Le Directeur général des élections ne recommande pas de modifications quant à cet article, mais le comité du programme a reçu certaines communications que j'aimerais vous soumettre. La première vient de M. J. Leonard O'Brien :

J. LEONARD O'BRIEN
South-Nelson, C.-B.

Le 7 juin 1945.

M. JULES CASTONGUAY,
Directeur général des élections,
Ottawa, Ontario.

CHER M. CASTONGUAY,—Comme vous le savez sans doute, je me porte de nouveau candidat dans le comté de Northumberland. Ayant examiné un spécimen de bulletin de vote et voyant le nombre invraisemblable de bulletins gâtés lors d'une élection, je me demande s'il ne serait pas opportun de tracer un carré à la suite de chaque nom figurant sur le bulletin. Le votant y verrait, je crois, un moyen de l'aider à faire sa croix au bon endroit; il en résultera peut-être une diminution du nombre des bulletins gâtés.

Cette suggestion que je formule pourrait être prise en considération lors d'élections futures.

Sincèrement à vous,

(Signé) J. LEONARD O'BRIEN.

Un exemple du point soulevé accompagne la communication, et je le ferai circuler pour que tous en prennent connaissance.

M. MACNICOL : Dans nombre de pays, les bulletins de vote portent un cercle, un carré ou un rectangle. Savons-nous au juste quels sont les pays où ce système existe ?